



Mise en place d'une plateforme régionale de préservation de la fertilité en Pays de la Loire

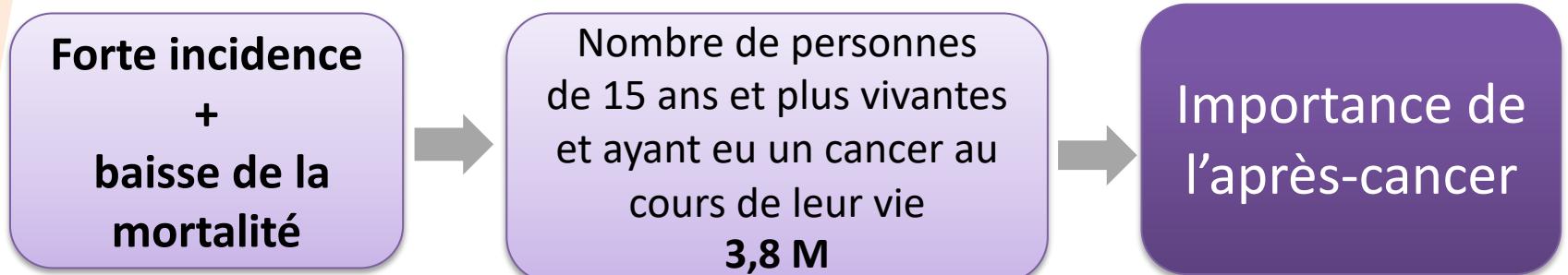
D. Lauzeille¹, J. Silve¹, L. Blachier¹, V. Moiteaux¹, S. Mirallié², F. Leperlier²,
P. May-Panloup³, PE Bouet³, M Bucher⁴, Bergerot¹, F. Empereur¹

¹ Réseau régional de cancérologie ONCOPL - Nantes ; ² CHU Nantes ; ³ CHU Angers ; ⁴ Clinique du Tertre Rouge—Le Mans

Contexte – origine du projet

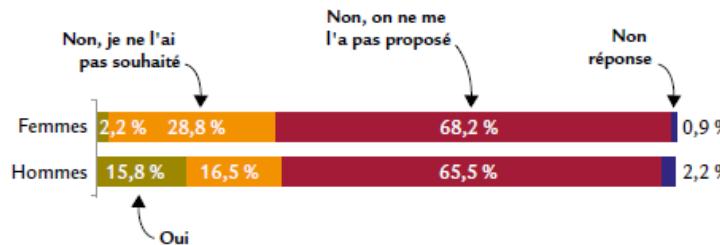
Contexte

- Estimations 2018, France métropolitaine
382 000 nouveaux cas de cancers / 157 400 décès, taux en baisse



- Pour les personnes en âge de procréer, qui n'ont pas commencé ou terminé de fonder une famille avant le cancer
→ **PF = enjeu majeur de la qualité de vie** après rémission
- Or préservation de la fertilité peu proposée et peu utilisée

FIGURE 20.2.
PRÉLÈVEMENT DE SPERME/D'OVOCYTE OU D'EMBRYON CHEZ LES PERSONNES DE MOINS DE 45 ANS S'ESTIMANT FERTILES AU MOMENT DU DIAGNOSTIC (VICAN2 2012)



Traitements oncologiques et fertilité

La fertilité peut être altérée par les traitements oncologiques chimiothérapie, radiothérapie, chirurgie

- ✓ gravité dépend des molécules utilisées, de la dose, du schéma de traitement, de l'âge (femme++)
- ✓ altération complète ou partielle
- ✓ retour à la normale: délai très variable

Oncofertilité : démarche d'information et d'aide à l'accès à la préservation de la fertilité dans un contexte de traitement oncologique gonadotoxique.

But: préserver au mieux la fertilité sans compromettre les chances de guérison du cancer

Population concernée

- Population concernée: **enfants et adultes en âge de procréer**
- 40 000 patients seraient potentiellement concernés par l'oncofertilité (Rapport INCa et ABM 2017) dont **2300 en Pays de la Loire**
- En pratique, dans la région en 2018, environ **350 conservations**

| | Autoconservation de sperme | Cryoconservation de tissu testiculaire | Cryoconservation ovocytes ou embryon | Cryoconservation tissu ovarien |
|---------|----------------------------|--|--------------------------------------|--------------------------------|
| Nantes | 133 | 12 | 46 | 20 |
| Angers | 91 | 3 | 24 | 3 |
| Le Mans | 9 | NA | 7 | NA |
| Total | 233 | 15 | 77 | 23 |

Cadre légal et recommandations

- **Arrêté** du 3/8/2010 relatif aux règles de bonnes pratiques cliniques et biologiques d'AMP

Information et consentement du patient

- **Loi de bioéthique** du 6 août 2004 révisée le 7 juillet 2011

Accès à la préservation

- **Plan cancer 2009-2013**

Mesure 21: garantir un égal accès aux traitements et aux innovations

- **Plan cancer 2014-2019**

Objectif 8: Systématiser la prévention et la prise en charge des séquelles

Action 8.1 = assurer l'accès à la préservation de la fertilité

Difficultés

- Une **connaissance limitée des professionnels** de santé notamment pour la préservation de la fertilité chez l'enfant et la femme
- Une **information peu diffusée** auprès des patients
- Un **accès limité des centres** réalisant la préservation de la fertilité aux professionnels avertis, difficultés pour joindre les centres.

Etat des lieux des pratiques et connaissances en oncofertilité en région PDL (2017)

- **Objectif:** évaluer les connaissances, pratiques et attentes des médecins participant à la prise en charge des patients atteints de cancer en région Pays de la Loire, concernant l'oncofertilité
- **Méthode:** Enquête prospective réalisée entre février et mars 2017 via un auto-questionnaire envoyé auprès de l'ensemble des médecins participant aux RCP de la région (soit 1036 médecins).

Etat des lieux des pratiques et connaissances en oncofertilité en région PDL (2017)

- Taux de réponse : 9,5%
- Connaissance moyenne : 5/10
- La majorité des répondants déclarent toujours ou souvent informer leurs patients sur les risques futurs pour la fertilité → mais moins de 50% des patients concernés sont adressés en oncofertilité
- Suivi de la fertilité = point noir
- Objectifs d'une plateforme régionale:
 - ✓ Source d'informations pour les professionnels et les patients
 - ✓ Procédure type pour systématiser l'orientation en oncofertilité
 - ✓ Faciliter les échanges interprofessionnels

→ Nécessité de mettre en place une **organisation régionale pour la prise en charge de la préservation de la fertilité** en contexte d'oncologie

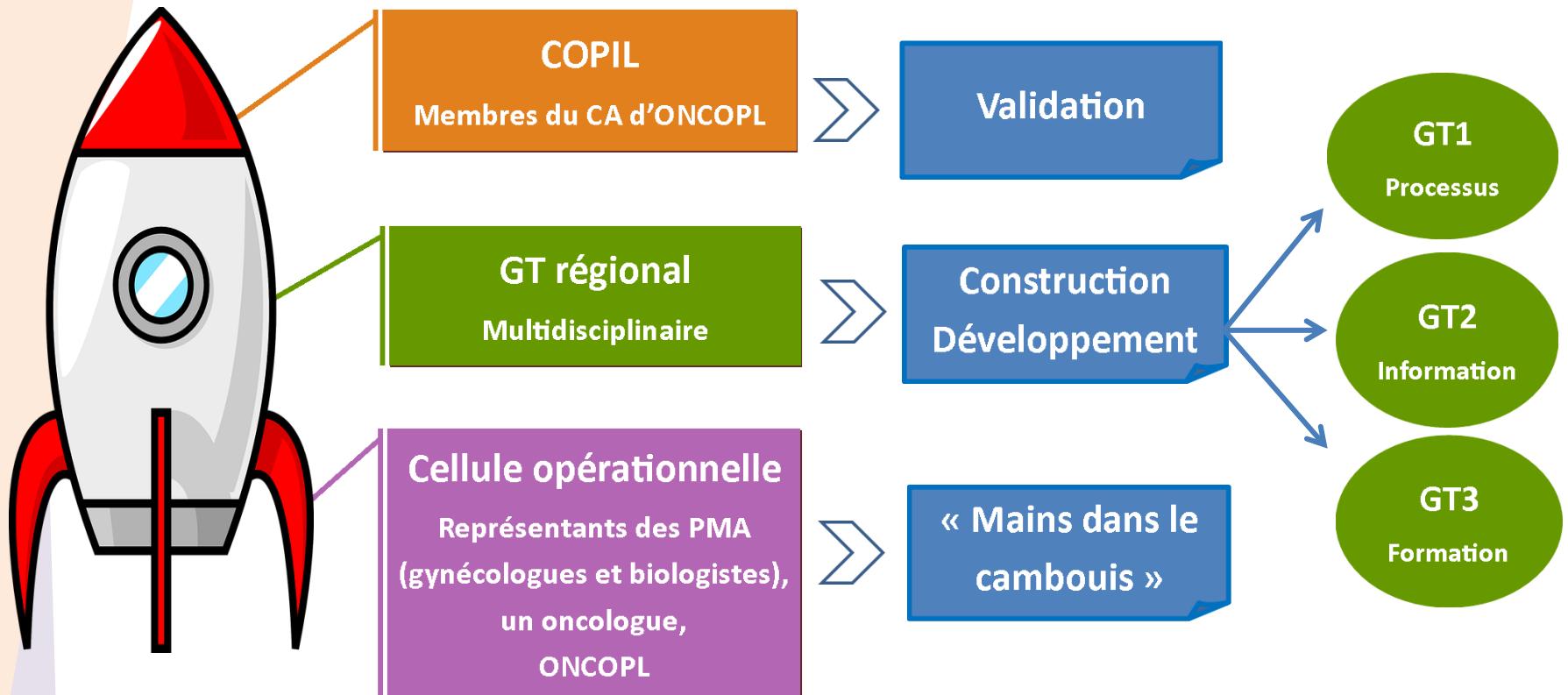
Projet proposé par les professionnels et porté par ONCOPL

Mise en place de la Plateforme régionale d'oncofertilité

Objectifs

- 1) **Uniformiser** la prise en charge régionale en proposant un processus précis identifiant toutes les étapes de la prise en charge d'un patient de la consultation d'annonce jusqu'à la préservation de ses gamètes.
- 2) **Informer** les patients et les professionnels (affiches, sites web, plaquettes...)
- 3) **Former** les professionnels de santé à la PF
- 4) Réaliser un **suivi** des ces patients notamment via une base de données/cohorte

Méthodologie de travail



Travail via réunions physiques,
visioconférences, conférences
téléphoniques et échanges de mails

Élaboration de documents pour faciliter
et uniformiser le processus de prise en
charge de la PF dans la région

Uniformiser

- Annuaire des centres agréés et des pratiques
 - ✓ Document [pdf](#)
 - ✓ Lien interactif <https://tinyurl.com/ybjylo6y>
- Fiche de liaison
- Logigrammes
 - Général
 - Femmes et adolescentes pubères
 - Hommes et adolescents pubères
 - Filles et garçons non pubères



CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE DE NANTES

CHU de NANTES

Centre d'AMP

Tel : 02 40 08 32 34 – 02 40 08 32 43

Fax : 02 40 08 32 28

Horaires d'ouverture (secrétariat)

Du lundi au vendredi : 8h - 18h30

Samedi : 8h30 - 13h

Techniques proposées

Préservation de la fertilité féminine

Vitrification ovocytaire

Vitrification embryonnaire

Congélation de tissu ovarien (adultes, enfants)

Transposition ovarienne

Préservation de la fertilité masculine

Congélation de spermatozoïdes éjaculés

Congélation de spermatozoïdes testiculaires

Congélation de tissu testiculaire pré-pubère

Praticiens

Gynécologues

Dr Florence Leperlier

Dr Tiphaine Lefebvre

Biologistes

Pr Thomas Fréour

Dr Sophie Mirallié

Dr Arnaud Reignier



CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE

CHU d'ANGERS

Centre d'AMP

Tel : 02 41 35 45 94

Fax : 02 41 35 45 98

Mail : biologiedelareproduction@chu-angers.fr

Horaires d'ouverture (secrétariat)

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30-17h

Techniques proposées

Préservation de la fertilité féminine

Vitrification ovocytaire

Vitrification embryonnaire

Congélation de tissu ovarien (adultes, enfants)

Transposition ovarienne

Préservation de la fertilité masculine

Congélation de spermatozoïdes éjaculés

Congélation de spermatozoïdes testiculaires

Congélation de tissu testiculaire pré-pubère

Praticiens

Gynécologues

Dr Pierre-Emmanuel Bouet

Dr Cécile Dreux

Dr Pauline Jeanneteau

Biologistes

Dr Pascale May-

Panloup

Dr Véronique Ferré

Dr Lisa Boucret



CLINIQUE DU TERTRE ROUGE



Clinique du Tertre Rouge LE MANS

Centre d'AMP Laborizon

Tel : 02 43 78 59 61

Fax : 02 43 78 59 62

Mail : fiv@labomaine.fr

Horaires d'ouverture (secrétariat)

Du lundi au vendredi : 8h30-11h45 / 14h-18h

Samedi : 9h-11h45

Fermeture du 14/07/19 au 2/09/19

et du 21/12/19 au 5/01/20

Techniques proposées

Préservation de la fertilité féminine

Vitrification ovocytaire

Vitrification embryonnaire

Transposition ovarienne

Préservation de la fertilité masculine

Congélation de spermatozoïdes éjaculés

Congélation de spermatozoïdes testiculaires

Praticiens

Gynécologues

Dr Pierre-Humbert Hayot

Dr Laurence Wittrisch

Dr Placide Mongazi

Biologistes

Dr Martine Dumont

Dr Pascal Sigogneau

Dr Hervé Groussin



Réseau Régional de Cancérologie ONCO Pays de la Loire

Plateau des Ecoles – 50, routes de Saint-Sébastien – 44093 Nantes Cedex 1

www.oncopl.fr

Oncofertilité_Annuaire_2019.doc



FICHE DE LIAISON POUR CONSULTATION DE PRESERVATION DE FERTILITE

A transmettre par MAIL ou par FAX

(Merci de vous assurer que la transmission des données est sécurisée)

Date de la demande ____/____/____

| | | |
|---|----------------------|---|
| CHU de Nantes | Fax : 02 40 08 32 28 | Tél. : 02 40 08 32 34/32 43 |
| CHU d'Angers | Fax : 02 41 35 45 98 | E-mail : biolegiedelareproduction@chu-angers.fr Tél. : 02 41 35 45 94 |
| Clinique du Tertre Rouge Le Mans | Fax : 02 43 78 59 62 | E-mail : fiv@labomaine.fr Tél. : 02 43 78 59 80/59 84 |

Identification du patient

Nom _____ Prénom _____
 Date de naissance ____/____/____ Sexe M F Poids _____ Taille _____
 Téléphone _____ E-mail _____

Identification du médecin demandeur (Fait office de signature)

Nom _____ Téléphone _____ E-mail _____
 Etablissement _____ Service _____

Données médicales

Diagnostic oncologique _____ Date ____/____/____

Traitements gonadotoxiques déjà reçus par le patient ? Oui Non

Si oui Chimiothérapie : protocole _____ Date ____/____/____

Radiothérapie : localisation _____ Date ____/____/____

Autre (chirurgie, greffe) : type _____ Date ____/____/____

Traitements prévus ? Oui Non

Si oui Chimiothérapie : protocole _____ Date ____/____/____

Radiothérapie : localisation _____ Date ____/____/____

Autre (chirurgie, greffe) : type _____ Date ____/____/____

Délai maximum avant le début du traitement gonadotoxique : _____

Fertilité

Puberté : Oui Non Date des dernières règles : ____/____/____

Contraception hormonale : Oui Non (Si oui, à continuer si possible jusqu'à la consultation de PF)

Fertilité antérieure : Oui Non (Nb enfants _____) Statut conjugal Célibataire En couple

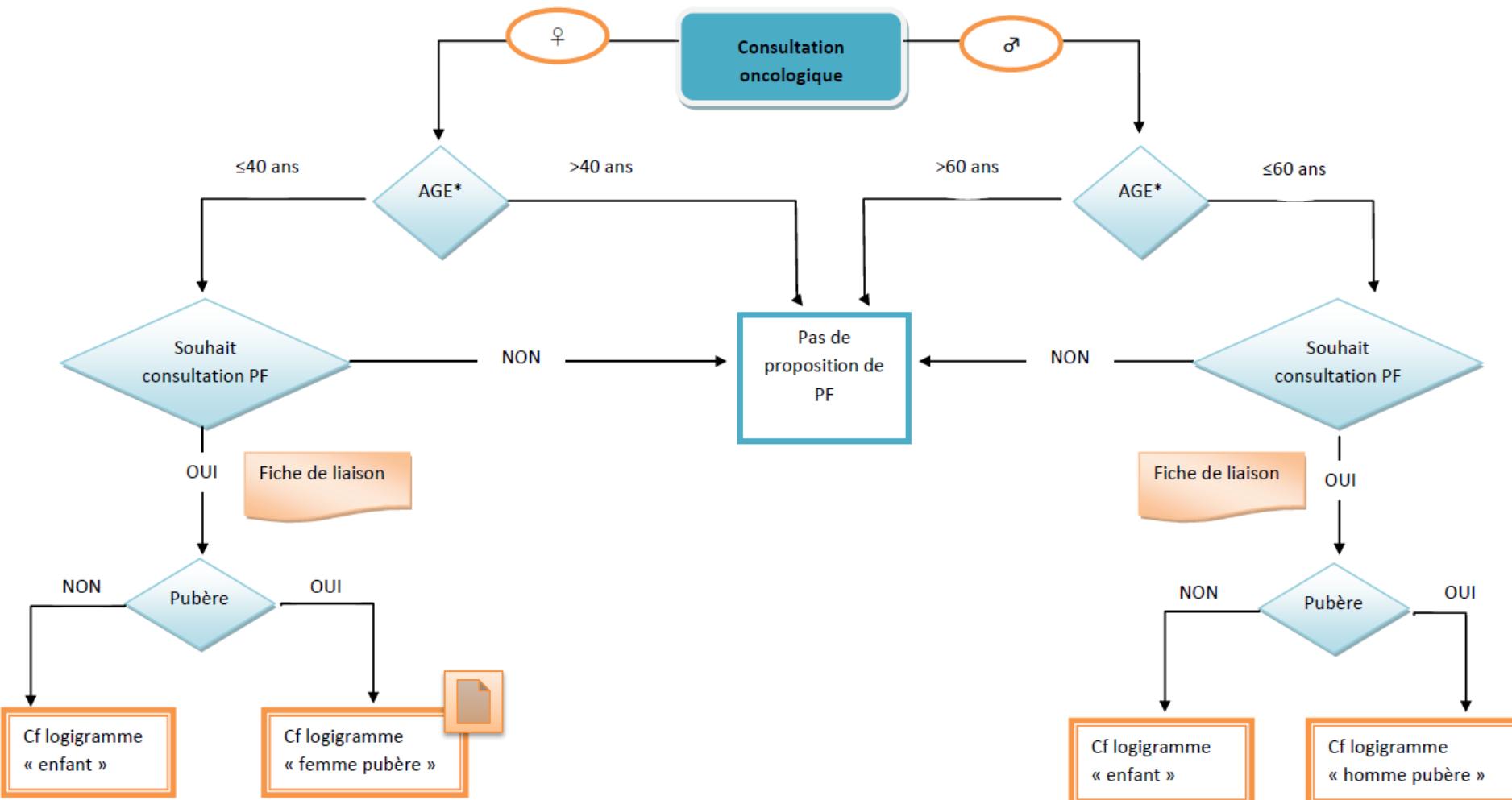
Examens complémentaires réalisés Sérologies (dont ZIKA si voyage récent hors Europe)

A joindre à la demande si possible Dosage AMH sérique Compte follicules antraux BHCG

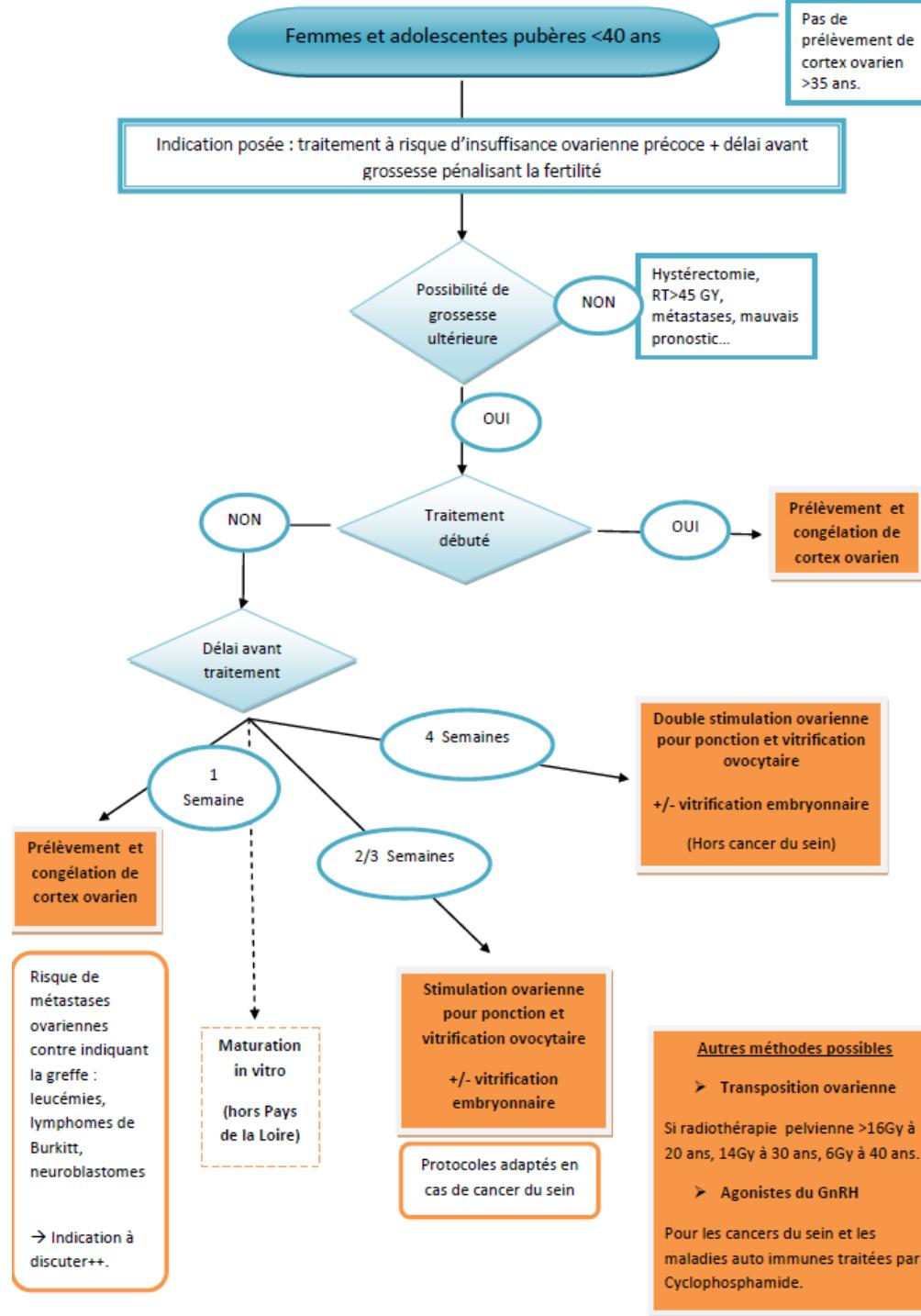
Commentaires



Logigramme général de prise en charge de la préservation de la fertilité d'un(e) patient(e) atteint(e) de cancer



* les âges sont donnés à titre indicatif et tiennent compte des recommandations de l'ABM sur l'âge limite de réutilisation des prélèvements



Informer

- 1 document d'information pour les professionnels de santé
- 4 documents d'information pour les patients
 - ✓ Femmes
 - ✓ Hommes
 - ✓ Adolescents
 - ✓ Parents de jeunes enfants

Cancer, fertilité et contraception

- ▶ Certaines chimiothérapies peuvent entraîner un **risque tératogène**, c'est-à-dire un risque de provoquer des malformations chez le fœtus. Il est donc conseillé d'utiliser une **contraception** dès le début de la chimiothérapie, et jusqu'à deux ans après la fin du traitement.

Pour en savoir plus



- ▶ Site des **CECOS** (Centres d'Etude et de Conservation des Ovocytes et du Sperme)
<https://www.cecos.org/accueil>
- ▶ Site de l'**Agence de la Biomédecine**
<https://www.procreation-medicale.fr/>
- ▶ Site de l'**AFSOS** (Association Francophone des Soins Oncologiques de Support)
<http://www.afsos.org/>
- ▶ Site de l'association de la **Ligue Contre le Cancer**
<https://www.ligue-cancer.net/>
- ▶ Réseau Régional de Cancérologie des Pays de la Loire **ONCOPL**
<https://www.oncopl.fr/>

Coordonnées des centres d'AMP en Pays de la Loire



CHU de Nantes

Tel : 02 40 08 32 34 / 43

Fax : 02 40 08 32 28

<https://www.chu-nantes.fr/biologie-et-medecine-de-la-reproduction-2399.kisp>



CHU d'Angers

Tel : 02 41 35 45 94

Fax : 02 41 35 45 98

<http://www.maternite-chu-angers.fr/avant-la-naisance/aide-medicale-a-la-procreation/>



Clinique du Tertre Rouge Le Mans

Tel : 02 43 78 59 61

Fax : 02 43 78 59 62

<https://www.polesantesud.fr/la-maternite-du-tertre-rouge/assistance-medicale-a-procreation/>



Cancer et Fertilité chez la femme

Êtes-vous concernée ?

Vous avez moins de 40 ans, vous êtes prise en charge pour un cancer et vous n'avez pas encore débuté les traitements

▶ Les **différents traitements** (la chimiothérapie, la radiothérapie ou la chirurgie) peuvent être toxiques pour les **ovaires** en diminuant la réserve ovarienne en ovocytes ou en altérant leur qualité. Le temps dédié au traitement anticancéreux peut aussi être un frein à une grossesse future.

▶ Vous avez la possibilité de **préserver votre fertilité ultérieure**, grâce à une prise en charge spécialisée dans un **centre agréé**.

Préserver sa fertilité en cas de cancer : un droit ?

- La préservation de la fertilité féminine est un des principaux objectifs du dernier **Plan Cancer 2014-2019** pour une meilleure qualité de vie des personnes atteintes de cancer.
- Selon, la **Loi Française** « Toute personne dont la prise en charge médicale est susceptible d'altérer la fertilité, ou dont la fertilité risque d'être prématurément altérée, peut bénéficier du recueil et de la conservation de ses gamètes ou de ses tissus germinaux, en vue de la réalisation ultérieure, à son bénéfice, d'une **Assistance Médicale à la Procréation (AMP)**, ou en vue de la préservation et de la restauration de sa fertilité. [...] » (Article L2141-11 du Code de la Santé Publique)

La préservation de la fertilité est possible grâce aux progrès de l'**Oncofertilité** : champ de la médecine qui s'intéresse à la fertilité des patients touchés par le cancer.

Comment préserver votre fertilité ?

Plusieurs techniques peuvent être réalisées en fonction du type de cancer et de l'urgence du traitement anticancéreux principalement.

- La conservation ovocytaire :** Nécessite une stimulation hormonale des ovaires au préalable, donc un intervalle libre de 2 à 3 semaines avant le début du traitement. Les ovocytes sont recueillis par ponction ovarienne puis vitrifiés (congélation très rapide permettant une conservation dans les meilleures conditions).

Elle peut être complétée selon les cas par une **conservation embryonnaire**, pour les femmes en couple avec désir d'enfant. Nécessite de réaliser une FIV (Fécondation In Vitro) auparavant. Les embryons obtenus sont ensuite vitrifiés.

- La transposition ovarienne :** Déplacement chirurgical des ovaires pour éviter leur irradiation en cas de radiothérapie.
- La conservation de tissu ovarien :** Consiste à prélever, sans délai, un ovaire ou un fragment d'ovaire pour congélation.

Après le cancer, quel accès aux prélèvements conservés ?

- Le centre d'**AMP** vous **contactera chaque année** pour connaître votre position sur la poursuite de la conservation.
- La réutilisation des prélèvements congelés et la méthode optimisant les chances de grossesse seront discutées au cas par cas lors d'une **concertation pluridisciplinaire**, selon l'évolution des possibilités techniques. A noter que les **embryons appartiennent au couple** et seront détruits en cas de séparation.

Quelles chances de succès ?

- Les méthodes de préservation de la fertilité ne sont pas infaillibles. Elles constituent une **chance supplémentaire pour l'avenir** et peuvent parfois être combinées pour augmenter leur efficacité. Lorsque vous voudrez avoir un enfant, le centre d'**AMP** sera à votre disposition pour vous accompagner.

Certains traitements peuvent entraîner une absence de règles, transitoire ou définitive. C'est pourquoi il est important d'instaurer un **suivi de la fonction ovarienne** à l'issue des traitements anticancéreux.

Sensibiliser les professionnels

- En cours: préparation des sessions d'information des professionnels
 - Sessions courtes
 - Kit de « formation » : diaporama de base
 - Logistique à mettre en place: formations délocalisées
 - Formateur → 1 ou 2 référents par territoire → professionnels
- Communication: améliorer la visibilité
 - ✓ Mise à disposition des outils sur le site internet ONCOPL
 - ✓ News letter
 - ✓ Mise en forme des outils par une agence de communication
- A venir
 - ✓ Document d'information sur les méthodes de préservation
 - ✓ Sensibiliser au suivi
 - ✓ Journée régionale pour les professionnels ouverte à la ville

Conclusion - Perspectives

- Améliorer la prise en charge des patients en proposant aux professionnels un accès à la PF simplifié
- Importance du réseau : maillage territorial
- Evaluation du dispositif
 - ✓ Quantitatif et qualitatif
 - ✓ Auprès des professionnels (prescripteurs et PMA)
 - ✓ Auprès des patients

Merci de votre attention

<https://www.oncopl.fr/oncofertilite>

Gestion de projet ONCOPL

Delphine LAUZELLE

Chef de projet

02 40 84 76 01

delphine.lauzeille@chu-nantes.fr

Virginie MOITEAUX

Assistante

02 40 84 76 00

virginie.moiteaux@chu-nantes.fr

Fabienne EMPEREUR

Médecin coordonnateur

02 40 84 75 95

fabienne.empereur@chu-nantes.fr